



Syndicat CGT Territoriaux  
1 place de l'Hôtel de ville  
93430 Villetaneuse

☎ 01 85 57 27 25  
@ [syndicatCGT-ATV@mairie-villetaneuse.fr](mailto:syndicatCGT-ATV@mairie-villetaneuse.fr)

# Communiqué CGT-ATV

**Monsieur le Maire n'a pas hésité à décider seul de la privatisation de l'entretien des bâtiments publics, se refusant à toute concertation, que ce soit avec les élus du personnel, les agents, la population, et même les élus de sa propre majorité.**

**Face à cette casse du service public qui relève du seul fait du Maire, notre syndicat CGT a mené le combat auprès des agents, de la population, et des élus politiques, en organisant des échanges, des rassemblements et des débrayages.**

Nous avons indiqué aux élus que nous étions des agents courageux, et que nous voulions des élus courageux.

Lors du Conseil Municipal de Décembre 2023, notre combat a conduit cinq élus de la majorité à intervenir pour exprimer leur opposition à la privatisation de l'entretien des bâtiments municipaux. L'un d'entre eux qui dénonçait les mensonges orchestrés permettant cette casse du service public, s'est vu retirer par mesure de rétorsion sa délégation d'adjoint au Maire lors du Conseil Municipal suivant, en février 2024.

A l'occasion du Conseil Municipal d'Avril 2024, sept élus de la majorité ont également décidé de créer un groupe politique au sein du Conseil, refusant la dérive autocratique, les choix et les méthodes du Maire.

**Cela nous conforte dans notre détermination à continuer la lutte pour obtenir le retrait de cette privatisation. Nous ne sommes ni à Saint-Denis, ni à Pierrefitte. Nous sommes à Villetaneuse, où les fossoyeurs du service public trouveront toujours face à eux un syndicat CGT fort, déterminé, organisé et ancré dans la démocratie locale.**

Nous appelons Monsieur le Maire à se poser les bonnes questions, et à revenir à la raison.

La majorité de Monsieur le Maire se réduit comme une peau de chagrin. Sur trente-trois conseillers municipaux, seize sont opposés à cette privatisation : le groupe « Villetaneuse en commun » (huit élus), le groupe « Ensemble Villetaneuse » (sept élus) et un élu non-inscrit.

**Sa majorité ne tient plus qu'à une voix.** Il est plus que temps de revenir à la raison, et de revenir sur cette privatisation.

Pour notre part, nous ne lâcherons rien, et nous serons toujours présents au prochain conseil municipal pour défendre le service public.

Villetaneuse, le 22 mai 2024.